

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 8 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrick SEPTIERS, Président. La séance est ouverte à 19h10

Délibérations n°2025_15 à 2025_24 :

Nombre de Conseillers en exercice : 50

Délibérations n°2025_25 à 2025_43 :

Nombre de Conseillers en exercice : 50

Présents : 31

Votants: 45

Présents: 32 Votants: 45

ETAIENT PRESENTS COMMUNES DE:

CHAMPAGNE SUR SEINE: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD - FLAGY: M. DESVIGNES - MONTIGNY SUR LOING: Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET - MORET-LOING-ET-ORVANNE: M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE (arrivée à 19h35 - délibération n°2025_25), M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS - NANTEAU SUR LUNAIN: M. GUIMARD - NONVILLE: M. BELLIOT - PALEY: M. COCHIN - REMAUVILLE: Mme PENIFAURE - SAINT MAMMES: M. SURIER, M. CARRANT - THOMERY: M. MICHEL - TREUZY LEVELAY: Mme PILLOT - VERNOU LA CELLE SUR SEINE: M. MOMON, M. BEUDAERT - VILLECERF: M. DEYSSON - VILLEMARECHAL: Mme KLEIN, M. GOISET - VILLEMER: M. BEAUFRETON - VILLE SAINT JACQUES: M. PERADON

ETAIENTS ABSENTS REPRESENTES COMMUNES DE:

CHAMPAGNE SUR SEINE: Mme BAYE représentée par M. GONORD

Mme GRONGNARD représentée par Mme ROUZAUD

DORMELLES : M. LARGILLIERE représenté par M. DESVIGNES LA GENEVRAYE : M. OTLINGHAUS représenté par M. BELLIOT

MORET-LOING-ET-ORVANNE: M. FONTUGNE représenté par M. JOCHMANS (jusqu'à 19h35 - délibération

°2025_24)

Mme SAVAL-BONET représentée par M. ATLAN M. POUILLIER représenté par Mme EYRIGNOUX

M. LOEUILLOT représenté par Mme MONCHECOURT

Mme EPIKMEN représentée par M. CORBEL

Mme THALAMY représentée par Mme JACQUENET

SAINT MAMMES: Mme PIAT représentée par M. SURIER

M. LE BLOAS représenté par M. CARRANT

THOMERY: M. TROUBAT représenté par M. MICHEL

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : Mme DARGNAT représentée par M. MOMON

ETAIENT ABSENTS COMMUNES DE:

MORET-LOING-ET-ORVANNE: Mme GAUDIN, M. BODIER, Mme DUMAS-PRIMBAULT

THOMERY: Mme DUPONT, Mme PATTYN

Les conseillers présents formant la majorité des membres, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. Mme MONCHECOURT a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS DIVERSES LISTES DES DECISIONS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2025

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

<u>Délibération n°2025 15</u>: Rétrocession de la cabine de téléconsultation médicale du site Prugnat par le département de Seine-et-Marne

OFFICE DE TOURISME

Délibération n°2025 16 : Vente de nouveaux produits et modifications des tarifs – Boutique Office de Tourisme

<u>Délibération n°2025 17</u>: Développement de visites guidées pour les individuels – Office de Tourisme

Délibération n°2025 18 : Développement des visites guidées et modification des tarifs – Office de Tourisme

<u>Délibération n°2025 19</u>: Rémunération des guides – Office de Tourisme Moret Seine & Loing

COMMANDES PUBLIQUES

<u>Délibération n°2025 20</u>: Marché d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation, la climatisation des bâtiments ainsi que des prestations multi-techniques sur un bâtiment spécifique (Piscine du Grand Jardin) de la Communauté de communes Moret Seine et Loing – Modification n°2 <u>Délibération n°2025 21</u>: Marché de travaux de réaménagement de la grange des graillons – Choix des entreprises

RESSOURCES HUMAINES

<u>Délibération n°2025 22</u>: Transformation d'un poste d'agent social en poste d'agent social principal 2ème classe – Petite enfance

INSTANCES

Délibération n°2025 23 : Election vice-président

Délibération n°2025 24 : Répartition des sièges - Renouvellement général 2026

FINANCES

<u>Délibération n°2025 25 :</u> Procédure de neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées <u>Délibération n°2025 26 :</u> Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement - Référentiel Budqétaire M57

<u>Délibération n°2025 27 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Principal M57 - CC Moret Seine et Loing

<u>Délibération n°2025 28 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 - Office de Tourisme MSL

<u>Délibération n°2025 29 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M4 - Hôtel Entreprises

<u>Délibération n°2025 30 : Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 - Pôle Economique des Renardières</u>

<u>Délibération n°2025 31 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 - PER Lotissement

<u>Délibération n°2025 32 : Taux de fiscalité 2025</u>

Délibération n°2025 33 : Taux de TEOM 2025

<u>Délibération n°2025 34 : Taux de GEMAPI 2025</u>

<u>Délibération n°2025 35 : Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal M57 CC Moret Seine et Loing</u>

<u>Délibération n°2025 36 :</u> Vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 Office de Tourisme Moret Seine et Loing

<u>Délibération n°2025 37 : Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe M4 Hôtel Entreprises</u>

<u>Délibération n°2025 38 : Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe M57 Pôle Economique des Renardières</u>

<u>Délibération n°2025 39 : Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe M57 PER Lotissement</u>

<u>Délibération n°2025 40 : Attribution des subventions et participations – Année 2025</u>

<u>Délibération n°2025_41 : Participation aux ALSH - Journées Enfants Année 2024</u>

<u>Délibération n°2025 42 : Participation aux accueils périscolaires - Journées Enfants Année 2024</u>

<u>Délibération n°2025 43 : Opérations entre le Budget Annexe PER et CCMSL - Avance Remboursable</u>

Monsieur SEPTIERS ouvre la séance à 19h10, procède à l'appel des conseillers communautaires, constate que le quorum est atteint et remercie la commune de Villemaréchal de son accueil.

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 11 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

En complément des informations notées dans le compte-rendu du bureau communautaire du 3 mars, quelques dates et informations :

Cabine de télémédecine : réouverture envisagée le 28 avril.

Projet de territoire : une invitation aux élus communaux va être adressées afin que ces derniers s'inscrivent dans des Comités de Pilotage et ainsi pouvoir formaliser les actions envisagées dans le projet de territoire.

Réfection de la piste de Roller à Thomery : démarrage des travaux le 5 mai pour 5 semaines.

Forum de l'emploi du 03 avril : beau succès-50 exposants pour 400 offres, plus de 750 visiteurs.

Village ambulant à Flagy le 5 avril : Plus de 1 200 visiteurs à l'événement. Les prochains auront lieu à Nonville et Montigny, sans doute financer par la conférence des financeurs.

Inauguration terrains de pétanque à Villemer.

Le Président présente la liste des décisions qui a été communiquée.

DELIBERATIONS

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

<u>Délibération n°2025_15</u> : Rétrocession de la cabine de téléconsultation médicale du site Prugnat par le département de Seine-et-Marne

En 2020, le Département de Seine et Marne a mis en place des cabines de téléconsultation médicale sur le territoire, les trois premières ont été installées dans des Maisons Départementales des Solidarités et sur le site Prugnat de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing. En 2024, le département comptabilisait 11 cabines de téléconsultation. Ces cabines étaient gérées par la société H4D jusqu'en octobre 2024, date de liquidation de la société H4D.

Dans une volonté de préserver la continuité du service public, le département a souhaité trouver une solution pour les collectivités et groupements adhérents au projet :

- Le département désire rétrocéder les cabines de téléconsultations médicales à un euro symbolique « pour raison d'intérêt général afin de lutte contre la désertification médicale » ;
- Une des conditions de reprise réside, notamment, dans la sélection d'une société pour la fourniture des cabines : HOPIMEDICAL.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Article 1:

D'autoriser la signature de la convention avec le département pour la rétrocession du cabinet de téléconsultation sur le site Prugnat pour une valeur d'un euro symbolique et tout acte afférent à la bonne exécution de la convention.

Article 2:

D'inscrire les recettes au budget communautaire.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

OFFICE DE TOURISME

Délibération n°2025 16 : Vente de nouveaux produits et modifications des tarifs – Boutique Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a développé au sein de ses locaux un petit espace dédié à la vente afin de valoriser le territoire de la Communauté de communes. La boutique est fortement appréciée des visiteurs et permet une véritable vitrine des produits et artisans de la CCMSL.

L'Office de tourisme a choisi également de valoriser les « Artisans du tourisme » (label porté par Seine et Marne Attractivité en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis 2022 sur le territoire Seine-et-Marnais). L'ensemble des opérateurs économiques modifie régulièrement le prix de leur prestation, d'où la nécessité d'actualiser le tarif des produits de la boutique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider la vente de l'ensemble des produits proposés ainsi que les tarifs suivants :

FOURNISSEURS	Produits	TTC	TVA	
Amélie Toumi	Boucles d'oreilles	30,00 €	20,0%	
(La Genevraye)	Bouteille gravée	25,00 €	20,0%	
	Montigny-sur-			
ACAAF	Loing et la	25,00	5,5%	
ASME	Grande Guerre	€		
(Montigny-sur- Loing)	Jours Heureux à	20.00		
rollig/	Montigny-sur-	30,00 €	5,5%	
	Loing	•		
	De la Résistance à			
AMRCHM	la libération dans	15,00	5,5%	
(Villecerf)	le Canton de	€	3,370	
	Moret			
	Magnets	4,00	20,0%	
	_	€		
Apimagnet	Mug grand	6,00	20,0%	
		€ 5,00		
	Mug petit	5,00	20,0%	
		1,00		
	Coffret	1,00	20,0%	
	Pot de miel été	4,50		
	(coffret)	€	5,5%	
Autobat	Savon au miel	5,50		
Apisaintange	(coffret)	€	20,0%	
(Villemaréchal)	Cannelé			
	shampoing au	3,00	20,0%	
	miel (coffret)	€		
	Savon miel	9,00	20,0%	
	Savon miei	€	20,0%	
	Stylo bois	22,00	20,0%	
		€		
	Stylo bois	25,00	20,0%	
Atelier de JP	précieux	€		
(Ville-Saint-	Stylo résine et	27,50	00.004	
Jacques)	hybride bois-	€	20,0%	
	résine			
	Stylo galalithe	25,00 €	20,0%	
		8,00		
	René Pottier	8,00	5 ,5 %	
		8,00		
	André Leducq	€	5,5%	
	Le vélodrome de			
	Champagne-sur-	8,00	5,5%	
	Seine	€		
	Rosa Bonheur, sa	E0.00		
	vie, son œuvre	50,00 €	5,5%	
	(A. Klumpke)			
	Thé Rosa	4,50	5,5%	
Château Rosa	Bonheur	€		
Bonheur	Rosa Bonheur,	6,50	5,5%	
(Thomery)	paroles d'artistes	€	3,2.0	
	Rosa Bonheur,	14,00		
	une femme au	€	5,5%	
	service de l'art			
Codérando 77	Topoguide : Au	14,50	5,5%	

	Seine, de l'Yonne, et du Loing			
1	Topoguide : La			
	Seine-et-Marne	14,70	5,5%	
	de gare en gare	€	2,070	
	Topoguide : La	45.70		
	Seine-et-Marne à	15,20	5,5%	
	pied	€		
Créacom Games	Circino 77	24,95 €	20,0%	
Ganies	Cabida builanda	5,40	E F0/	
	Sablés briards	€	5,5%	
	Boîte fer	14,05	20.09/	
	rectangulaire sucre d'orge 200g	€	20,0%	
	Bâtons sucre			
	d'orge	1,50	20,0%	
	(individuel)	€	20,073	
	Bonbonnière	6,70	00.001	
Des Lis	sucre d'orge	€	20,0%	
Chocolat	Sirop de menthe	6,05	E 50/	
(Nemours)	poivrée	€	5,5%	
	Confit royal de	7,00	F F0/	
	pommes	€	5,5%	
	Sirop de	7,20	5,5%	
	coquelicots	€	3,370	
	Bonbon au	6,35		
	coquelicot	€	20,0%	
	(sachet)			
	Confit de	4,75	5,5%	
	coquelicot (75g)	€	3,	
Esprit	Maquette Porte	10,00	20,0%	
Maquette	de Bourgogne	€		
(Saint-Fargeau-	Maquette Porte	10,00	20,0%	
Ponthierry)	de Samois	€		
	Maquette Notre- Dame de Moret	10,00 €	20,0%	
	Guide du Routard	15,00		
	- Paris IDF à vélo	15,00	5,5%	
Hachettes	Guide du Routard	16,00		
livres	- Scandibérique	10,00	5,5%	
IITICS	Guide du Routard			
	- Paris Région	10,00	5,5%	
	Aventures	€	2,2	
	Petit Futé Les			
Fa., at 1,!}	Routes des	14,95	E E0/	
Eau et Lumière	impressionnismes	€	5,5%	
	en France			
	Vues Moret carte	4,00	20,0%	
Hell Gato	postale	€	20,070	
Hell Gato	Vues Moret A4	5,25 €	20,0%	
Jean-Philippe		0,60	22.22	
GUIBERT	Cartes postales	€	20,0%	
La Poste	Timbre Rosa	2,86	20,0%	
La i Vale	Bonheur	€	20,070	
	Cartes postales	1,00 €	20,0%	
Les Amis de	Parcours Sisley	6,00	5,5%	
Sisley (Moret- Loing-et-	Sisley, une vie	5,00		
Orvanne)	d'artiste	5,00	5,5%	
J. vannej	Sur les pas des	5,00		
	impressionnistes	€	5,5%	

	Savon l'Olivier	4,90 €	20,0%
	Savon Douceur d'Aloé Véra	7,50 €	20,0%
	Savon Détox	7,50 €	20,0%
Les Bulles du	Savon Le Cabrice	7,50 €	20,0%
Lunain (La Genevraye)	Savon Douceur d'Avoine	6,50 €	20,0%
	Savon Chocacao	7,50 €	20,0%
	Nuage de karité	9,90 €	20,0%
	Savon orange épicé	7,50 €	20,0%
	Carte IGN Forêt de Fontainebleau miniformat	8,90 €	5,5%
	Carte IGN Forêt de Fontainebleau	14,10 €	5,5%
	Carte IGN Montereau-Fault- Yonne	14,10 €	5,5%
	Carte IGN Seine- et-Marne	5,90 €	5,5%
	Moret-sur-Loing vous ouvre ses	19,00 €	5,5%
Les Petits Papiers	portes Alfred Sisley (G. Morel)	9,95	5,5%
(Moret-Loing- et-Orvanne)	Les Affolantes des bords de Seine"	29,00 €	5,5%
	Guide des Sentiers de promenade de la forêt de Fontainebleau	16,00 €	5,5%
	Rosa Bonheur de A. Femelat, éd. Place des Victoires	9,95 €	5,5%
	Les grandes vies : Rosa Bonheur	11,90 €	5,5%
	Le Secret des sucres d'orge de Sidonie Bonté	12,00 €	5,5%
	L'Ara de Rosa	14,00 €	5,5%
Mairie de	Champagne-sur- Seine, et l'usine créa la ville	9,50 €	5,5%
Champagne- sur-Seine	Une histoire de Champagne-sur- Seine à travers les âges	17,00 €	5,5%
Balula de	Thomery	22,00	5,5%
Mairie de Thomery	Thomery, sentiers de découverte	5,00	5,5%
Pachamama (La Genevraye)	Limonade (33cl)	2,60	5,5%

	Cola (33cl)	2,60 €	5,5%	
	Marque-page	2,50		
	5x15cm	€	20,0%	
	Carnet fait main	22,00	20.00	
	15x21cm	€	20,0%	
	Carte postale	7,00	20.00/	
Rockzane	10x20cm	€	20,0%	
(Ville-Saint-	Carte postale	15,00	20.00/	
Jacques)	15x21cm	€	20,0%	
	Carte postale	5,00	20,0%	
	10x15cm	€	20,070	
	Coloriage géant	37,00	20,0%	
	95x34cm	€		
	Thé vert "Le Tigre	16,90	5,5%	
	qui pleure"	€		
	Thé noir "Sous les	16,90	5,5%	
Thés Christine	ponts de Paris"	€		
Dattner	Thé "Le Bonheur	17,90	5,5%	
(Thomery)	est dans le pré"	€		
(1110111017)	Thé "Les couleurs	16,90	5,5% 5,5%	
	du Loing"	€		
	Rooibos "Nuit	17,90		
	d'hiver"	€		
Bar des	Saint-Mammès,			
Capitaines	toute une	29,00	5,5%	
(Saint-	histoire	€		
Mammès)	Chasse aux	2,00		
	mystères	€	5,5%	
	Pots tartinades	3,90		
La Petite	90g	5,90	5,5%	
Josette		6,50		
(Thomery)	Tartinades 180g	€	5,5%	
	Savon au beurre			
	de karité (divers	5,50	20,0%	
	parfums) - 100g	€	•	
6 1 1/ 11/	Bougie parfumée	0.00		
Couleur Karité	au savon (divers	9,90	20,0%	
(CCMSL)	parfums) - 45g	€		
	Bougie parfumée	14.50		
	Moret-sur-Loing -	14,50 €	20,0%	
	90g	*		
Les Délices de	Confitures (divers	5,50		
Maman	parfums) - pot	5,50	5,5%	
(Villecerf)	220g	ŧ		
	Poster géant &	Visit Paris 12,90 20,09		
OMY	stickers Visit Paris			
	Region			
Daphné France	Livre Oscar et	9,90	5,5%	
Dapinie France	Margaux	€	3,570	

Remplace les tarifs des produits précédemment votés.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 17</u>: Développement de visites guidées pour les individuels – Office de Tourisme

Dans le cadre de la valorisation du territoire de la Communauté de communes Moret Seine & Loing, l'Office de tourisme Moret Seine & Loing propose depuis avril 2018 différentes prestations de visites guidées pour les individuels regroupés.

Ces différentes visites sont proposées sur le territoire généralement entre avril et septembre selon un calendrier défini. L'offre des visites guidées pour les individuels a vocation à s'étendre afin de couvrir le plus possible l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Le tableau récapitulatif ci-dessous permet d'avoir une vision générale de l'offre actuellement proposée par l'Office de tourisme ainsi que des nouvelles visites/nouveaux tarifs proposés (en gris).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver les modifications suivantes :

	Plein tarif	Tarif réduit (entre 12 et 18 ans)	Les enfants de moins de 12 ans, les personnes en situation de handicap, journalistes (sur justificatif).
Visite guidée des villes de la CCMSL (30 p. maximum)	6.50 €	4.50 €	Gratuit
Balade contée	6.50 €	4.50 €	Gratuit

	Adulte	Enfant (6- 14 ans)	Moins de 6 ans
Dans les traces des Impressionnistes (2h30 environ: visite et atelier de peinture)	15 €	9€	Gratuit
Visite théâtralisée	15 €	9€	Gratuit

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

Délibération n°2025 18 : Développement des visites guidées et modification des tarifs – Office de Tourisme

Dans le cadre de la valorisation du territoire de la Communauté de communes Moret Seine & Loing, l'Office de tourisme Moret Seine & Loing propose depuis plusieurs années différentes prestations de visites guidées pour les groupes (adultes/scolaires) et les individuels (Cité médiévale de Moret-sur-Loing, Musée du vélo, Saint-Mammès, Thomery...).

L'Office de tourisme Moret Seine & Loing souhaite continuer à élargir et à diversifier son offre de visites guidées du territoire pour les groupes et les individuels, au regard de la demande de ses visiteurs. Par exemple, des visites réalisées actuellement pour des groupes scolaires peuvent être transposés à des groupes adultes et/ou mixtes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver les modifications sur les offres de visites guidées suivantes :

Visites guidées pour les adultes :

			Fran	nçais		Langues étrangères				TVA
			Forfait groupe (30 p.)				Forfait groupe (30 p.)		Tarif par personne supplémentaire	
		Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	
Flagy	Visite historique	160€	180€	5.5€	6€	175€	195€	6€	6.5€	
	Visite historique	160€	1.80 €	5.5€	6€	175€	195 €	6€	6.5€	
Thomery	Visite autour du Chasselas	160€	180€	5.5€	6€	175€	195€	6€	6.5 €	
	Contée au XIXème siècle		25	0€						
Saint- Mammès	Le monde des mariniers	160€	180€	5.5€	6€	175€	195€	6€	6.5€	
	Balade contée impressionnistes		250 € 265 €				265€			
	Visite historique	160€	180€	5.5€	6€	175€	195€	6€	6.5€	
	Moret au fil de l'eau		25	0€		265€				
	Sur les traces des Impressionnistes (visite et atelier de peinture)		250 €							
Moret-	Sur les pas de Sisley	160€	180€	5.5€	6€	175€	195€	6€	6.5€	
sur-Loing	Contée « Au fil des histoires »		250 €							
	Musée du Vélo (25p. maximum)	110€	130€	4.5€	5.2 €	125€	145€	5€	5.8€	
	Musée du Sucre d'Orge (+ 3 euros d'entrée par personne pour l'entrée au Musée)	85 €	105€	3€	3.5€	100€	120€	3.5€	4€	
	Chasse au Trésor (de 12 p. à 80 p.)		55 euros	/personne						20 %

• Visite Théâtralisée :

Visite Théâtralisée	Prix de vente
Forfait groupes (jusqu'à 30 p.)	450 €
Forfait groupes (plus de 40 p.)	520€

Forfait groupes (plus de 50 p.)	600€
Forfait groupes (plus de 60 p.)	660€

• Château Rosa Bonheur :

	Prix d'achat Tarification jusqu'au 30 septembre 2025	Prix de vente Tarification jusqu'au 30 septembre 2025	Prix d'achat Tarification à partir du 1 ^{er} octobre 2025	Prix de vente Tarification à partir du 1 ^{er} octobre 2025	TVA
Forfait groupes (jusqu'à 40 p.)	16.20€	18€	18€	20€	10 %
Forfait groupes (plus de 40 p.)	14.58€	18€	16.20€	20€	10 %

Visites guidées pour les enfants :

		Français			Langues é	trangères		TVA		
		enfants	t groupe CCMSL (30 maximum)	enfants (30	it groupe hors CCMSL enfants kimum)	Forfait groupe SL enfants CCMSL (30 enfants maximum)		Forfait groupe enfants hors CCMSL (30 enfants maximum)		
		Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	Lundi- samedi	Dimanche et jour férié	
Flagy	Visite historique	50€	50€	160€	180 €	50 €	50€	175€	195€	
	Contée		25	0€						
	Visite historique	50€	50€	160€	180€	50€	50€	175€	195€	
Thomery	Visite autour du Chasselas	50€	50€	160€	180€	50€	50€	175€	195€	
	Contée au XIXème siècle		25	0€						
Saint- Mammès	Le monde des mariniers	50€	50€	160€	180€	50€	50€	175€	195€	
	Les enfants et le patrimoine	50€	50€	160€	180€	50€	50€	175€	195€	
	Sur les pas de Sisley	50€	50€	160€	180€	50€	50€	175€	195€	
Moret- sur-Loing	Balade contée impressionnistes		25	0€				265€		
	Au fil des Histoires (visite contée)		25	0€						
	Musée du Vélo	50€	50€	110€	130 €	50€	50€	125€	145€	
	Les enfants et l'impressionnisme	175€	195€	250€	270 €	190€	210€	265€	285€	
	Musée du Sucre d'Orge (+ 2 euros d'entrée par personne pour l'entrée du Musée)	50€	50€	85€	105€	50€	50€	100€	120€	
	Moret au fil de l'eau	175€	195€	250€	270 €	190€	210€	265 €	285 €	
	La spirale du temps (chasse aux trésors)		28	0€						20 %

Remplace les tarifs des visites guidées (hors individuel) précédemment votés.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD,

Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

Délibération n°2025 19 : Rémunération des guides - Office de Tourisme Moret Seine & Loing

Dans le cadre de la valorisation du territoire de la Communauté de communes Moret Seine & Loing, l'Office de tourisme organise des visites guidées pour les groupes et les individuels sur le territoire de la Communauté de communes. L'Office de tourisme fait appel à des guides et/ou des associations pour réaliser ces visites.

A titre de rappel, dans un objectif d'équité entre l'ensemble des guides, l'office du tourisme propose une rémunération identique qu'importe le statut du guide (guide salarié ou guide conférencier). L'unique différence réside dans le statut du guide, salarié d'une part (avec le paiement des cotisations par la CCMSL) et des autoentrepreneurs ou membre d'une association d'autre part.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver les modifications sur la rémunération des guides suivantes :

Visite guidée :

			on guides OT – ise/association	Rémunération	guides OT – Salariés
		Français	Langues étrangères	Français	Langues étrangères
	Historique	135€	150 €	75€	90 €
	Sur les pas de Sisley	135€	150 €	75€	90 €
	Musée du Vélo	90€	105 €	45 €	60 €
	Musée du Sucre d'Orge	67.5€	82.5€	35 €	45€
	Les enfants et le patrimoine	135 €	150€	75€	90€
	Moret au fil de l'eau	225€	240€	130€	145€
Moret-sur-Loing	Les enfants et l'impressionnisme	225€	240€	130€	145€
	Dans la peau des impressionnistes (visite et atelier de peinture)	225€	240€	130 €	145€
Saint-Mammès	Le monde des Mariniers	135€	150 €	75€	90 €
Thomery	Visite autour du Chasselas	135€	150€	75€	90€
	Visite historique	135 €	150€	75€	90€
Flagy	Visite contée pour les individuels regroupés	135€			

Visite contée :

		Français
		Forfait groupe (30 p.)
Flagy	Visite contée (groupes)	230 €
Thomery	Contée au XIXème siècle	230€
Manah ang Laina	Balade contée impressionnistes	230 €
Moret-sur-Loing	Balade Contée « Au fil des histoires »	230 €

• Visite théâtralisée :

Nombre de participants par groupe :	Tarif :
Jusqu'à 30 personnes	280€
Jusqu'à 40 personnes	300€
Jusqu'à 50 personnes	320€

Jusqu'à 60 personnes	340 €
Nombre de visites dans une journée :	Tarif :
2	500 €
3	700 €
4	900€
5	1 100€

Remplace les rémunérations des guides précédemment votées.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

COMMANDES PUBLIQUES

<u>Délibération n°2025_20</u>: Marché d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation, la climatisation des bâtiments ainsi que des prestations multi-techniques sur un bâtiment spécifique (Piscine du Grand Jardin) de la Communauté de communes Moret Seine et Loing – Modification n°2

Par la délibération n°2022.215, le Conseil Communautaire a autorisé la signature du marché le 29 juin 2022. Le titulaire du marché a été notifié le 5 septembre de la même année. Par la délibération n°2023.447, le Conseil Communauté a autorisé la signature de l'avenant n° 1 le 12 décembre 2023. Le titulaire du marché a été notifié le 20 décembre de la même année

L'avenant n° 2 porte sur :

- La modification de la dénomination du site n° 6 :
 - Ancien nom : Centre Social & Micro-crèche ;
 - Nouveau nom : L'arche Maison des Habitants & Crèche les Jeunes Pouces.
- La modification des horaires d'ouverture des bassins de la piscine du Grand Jardin;
- La contractualisation d'un prix fixe pour le P1 pour un montant annuel de 218 928.89 euros. Ce prix fixe est souscrit pour la première partie du marché reste 3 ans) et pourra être renégocié au moment de son renouvellement (pour une durée de 4 ans). Initialement évalué a plus de 4Meuros-base 8 ans (au moment où les couts de l'énergie étaient les plus élevés, ce prix fixe nous assure un montant du compte P1 de 1.43Meuros-base 8 ans.

Le nouveau montant du marché s'établit comme suit

	MONTANT DU MARCHE
Compte P1	1 427 590.04 euros
Compte P2	1 071 751.12 euros
Compte P3	229 639.56 euros
TOTAL	2 728 980.73 euros

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à la modification n°2 du marché d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation, la climatisation des bâtiments ainsi que des prestations multi-techniques sur un bâtiment spécifique de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'inscrire les crédits nécessaires à la dépense au budget communautaire.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT,

M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 21</u>: Marché de travaux de réaménagement de la grange des graillons – Choix des entreprises

Le coût des travaux par l'architecte a été estimé à 1 660 000 € HT. Un avis d'appel public à la concurrence pour lancer le marché en procédure adaptée a été mis en ligne le 15 janvier 2025 avec une date limite de remise des offres fixée au 14 février 2025.

Le marché a été alloti comme suit :

- LOT 1 VRD GROS ŒUVRE (estimation: 915 000 € HT);
- LOT 2 CHARPENTE COURVERTURE TERRASSE (estimation: 76 000 € HT);
- LOT 3 MENUISERIE ALUMINIUM SERRURERIE (estimation: 132 000 € HT);
- LOT 4 MENUISERIE BOIS (estimation: 114 000 € HT);
- LOT 5 CLOISONS DOUBLAGE FAUX-PLAFOND (estimation: 109 000 € HT);
- LOT 6 ELECTRICITE (estimation: 82 000 € HT);
- LOT 7 PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC (estimation: 145 000 € HT);
- LOT 8 PEINTURE SOLS SOUPLES (estimation: 64 000 € HT);
- LOT 9 ELEVATEUR PMR (estimation : 23 000 € HT).

SOIT UN MONTANT TOTAL DE 1 660 000.00€ HT

Lors de la réception des plis, aucune offre n'a été réceptionnée pour le lot 2. Conformément à l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique, le lot a été relancé sans publicité sous forme de consultation par courriels à plusieurs entreprises du secteur concerné pour ne pas retarder le lancement des travaux.

La Commission MAPA, réunie les 11 et 24 mars 2025, a étudié l'analyse des propositions des entreprises ayant soumissionné au marché.

Elle a émis un avis favorable pour le choix des entreprises suivantes considérées comme mieux-disantes :

- LOT 1: PDS BATIMENT pour un montant de 727 242,40 € HT;
- LOT 2 : SERI pour un montant de 116 345.00€ HT (validation commission MAPA du 24/03/2025);
- LOT 3: MIROITERIE BELLE OMBRE pour un montant de 207 167,00 € HT;
- LOT 4: MBA pour un montant de 139 907,61 € HT;
- LOT 5: SORBAT 77. pour un montant de 118 730,00 € HT;
- LOT 6 : SDE pour un montant de 84 300,00 € HT ;d
- LOT 7: DESCANTES pour un montant de 130 532.48€ HT (validation commission MAPA du 24/03/2025);
- LOT 8: DELCLOY pour un montant de 43 714,47 € HT;
- LOT 9: ERMHES pour un montant de 22 493,57 € HT;
 SOIT UN MONTANT TOTAL DE 1 590 432.30€ HT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser la signature du marché de travaux de réaménagement de la grange des graillons, ainsi que tout documents afférents et d'inscrire les crédits nécessaires à la dépense au budget communautaire.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

RESSOURCES HUMAINES

<u>Délibération n°2025 22</u>: Transformation d'un poste d'agent social en poste d'agent social principal 2^{ème} classe – Petite enfance

Les missions et qualifications requises pour certains postes du secteur petite enfance justifient le positionnement d'un poste sur un grade d'agent social principal 2^{ème} classe en lieu et place du grade d'agent social actuellement existant.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant au grade seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Article 1er:

Le poste d'agent social créé par la délibération n°2023.452 est supprimé.

Article 2:

Un poste d'agent social principal 2ème classe à temps complet, rattaché à la petite enfance, est créé afin notamment d'assurer des fonctions d'auxiliaire petite enfance.

À défaut de pouvoir recruter par voie statutaire, il pourra être procédé au recrutement d'un agent contractuel en vertu des articles L332-8, L332-13 et L322-14 du code général de la fonction publique, dont la rémunération sera établie, en fonction du profil du candidat (diplôme et expérience), en référence aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire correspondant.

Article 3:

De modifier le tableau des emplois en conséquence

Article 4:

D'inscrire les crédits correspondants au budget communautaire relatif aux charges de personnel.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. ŁARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

INSTANCES

<u>Délibération n°2025 23</u>: Election vice-président

Suite à un courrier de la sous-préfecture de Fontainebleau, en date du 3 mars 2025, précisant que l'élection de M.Gonord était irrégulière du fait que la démission de M.Keriger n'avait pas officiellement été acceptée par M. Le Préfet, il convient de délibérer à nouveau sur la désignation du 5ème vice-président.

Afin d'être en conformité avec la volonté de la sous-préfecture, il convient d'organiser une nouvelle élection sur le poste de vice-président délégué à l'environnement et l'habitat de la Communauté de Communes. Le Président donnera la délégation « environnement et habitat ». Il est proposé que le vice-président nouvellement élu occupe le même rang qui était occupé précédemment par le vice-Président remplacé.

Il s'agit d'un scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise :

Nombre de votant : 45

Vote exprimé:

37 pour M. GONORD,

1 pour M. MICHELVote blanc : 6 / Vote nul : 1

PROCLAME le conseiller communautaire élu suivant :

Monsieur Michel GONORD en qualité de 5ème Vice-président.

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

<u>Délibération n°2025 24</u>: Répartition des sièges – Renouvellement général 2026

Conformément au VII de l'article L5211-6-1 du Code général des Collectivités Territoriales, les EPCI à fiscalité propre doivent délibérer pour calculer le nombre de siège ainsi que la répartition des conseillers communautaires au plus tard le 31 août de l'année précédant le renouvellement général.

L'article susmentionné prévoit deux manières pour déterminer le nombre et la répartition des sièges :

- Selon une répartition dite « de droit commun » (49 sièges);
- > Selon une répartition « par accord local » (45 à 56 sièges).

Pour qu'un accord local soit adopté, <u>les conseils municipaux de chaque commune membre</u> doivent délibérer dans le sens de l'accord local avant le 31 août 2025. Deux modes de calculs pour l'adoption d'un accord local sont envisageables : 2/3 des conseils municipaux représentants 50% de la population ou 50% des conseils municipaux représentants 2/3 de la population. Un conseil municipal est réputé favorable dès lors qu'il recueille une majorité simple de vote « pour ». La loi prévoit que la majorité doit comprendre l'avis favorable de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieur au ¼ de la population des communes membres. Dans notre hypothèse, Moret-Loing-et-Orvanne représentant 32% de la population, un vote défavorable de son conseil empêcherait l'adoption d'un accord local, qu'importe le vote des autres communes membres.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le nombre et la répartition des Conseillers Communautaires, à compter du renouvellement général 2026, comme suit :

Commune	Répartition	
Moret-Loing-et-Orvanne	16	
Champagne-sur-Seine	8	
Thomery	4	
Saint-Mammès	4	
Montigny-sur-Loing	3	
Vernou-la-Celle-sur-Seine	3	
Villemaréchal	2	
Genevraye	1	
Ville-Saint-Jacques	1	
Dormelles	1	
Villemer	1	
Villecerf	1	
Nanteau-sur-Lunain	1	
Nonville	1	
Flagy	1	
Paley	1	
Remauville	1	
Treuzy-Levelay	1	

Soit une répartition :

Urbain : 38 siègesRural : 13 sièges

FINANCES

<u>Délibération n°2025 25 : Procédure de neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

DECIDE de neutraliser totalement l'impact budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées au compte 2041583 pour les travaux d'aménagement numérique réalisés par Seine et Marne Numérique (équipement de montée en débit sur cuivre et réseaux très haut débit).

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 26 : Budget 2025 – Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

AUTORISE le Président, pour l'ensemble de ces budgets, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections, fonctionnement et investissement.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 27 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Principal M57 - CC Moret Seine et Loing

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats du budget principal de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing :

- La section d'investissement fait apparaître un déficit de 1 292 965,28 €;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 6 104 050,71 €;
- Les restes à réaliser font apparaître un besoin de financement de 103 451,68 €.

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2024 dès le budget primitif 2025 :

- C/D 001 Solde d'exécution de la section d'investissement négatif reporté : 1 292 965,28
 €;
- C/ R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 396 416,96 €;
- C/ R 002 Résultat de la section de fonctionnement reporté : 4 707 633,75 €.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme

GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 28 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 - Office de Tourisme MSL

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats du budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing :

- La section d'investissement fait apparaître un déficit de 13 059,55 €;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 32 413,73 €;
- Les restes à réaliser font apparaître un besoin de financement de 4 563,20 €.

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2024 dès le budget primitif 2025

AFFECTE au Budget 2025 – Office de Tourisme Moret Seine et Loing les résultats 2024 de la façon suivante :

- C/D001 Solde d'exécution de la section d'investissement négatif reporté : 13 059,55 € ;
- C/R 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés : 17 622,75 €;
- C/R 002 Résultat de la section de fonctionnement reporté : 14 790,98 €

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025_29 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M4 - Hôtel Entreprises

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats du budget annexe Hôtel Entreprises Moret Seine et Loing :

- La section d'investissement fait apparaître un déficit de 59 856,28 €;
- La section d'exploitation fait apparaître un excédent de 250 585,74 €.

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2024 dès le budget primitif 2025

AFFECTE au Budget 2025 – Hôtel Entreprises Moret Seine et Loing les résultats 2024 de la façon suivante :

- C/ D 001 Solde d'exécution de la section d'investissement négatif reporté : 59 856,28 € ;
- C/ R 1068 Autres réserves : 59 856,28 €;
- C/ R 002 Résultat d'exploitation reporté : 190 729,46 €.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 30 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 - Pôle Economique des Renardières

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats du budget annexe Pôle Economique des Renardières

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 103 372,86 €;
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 6 158,61 €.

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2024 dès le budget primitif 2025

AFFECTE au Budget 2025 – Pôle Economique des Renardières les résultats 2024 de la façon suivante :

- C/R 001 Solde d'exécution de la section d'investissement positif reporté : 103 372,86 € ;
- C/R 002 Résultat de la section de fonctionnement reporté : 6 158,61 €.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025_31 :</u> Reprise et affectation des résultats 2024 dès le Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 - PER Lotissement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats du budget annexe PER CCMSL Lotissement :

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 718,47 €;
- La section de fonctionnement est à l'équilibre.

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2024 dès le budget primitif 2025

AFFECTE au Budget 2025 - PER CCMSL Lotissement les résultats 2024 de la façon suivante :

• C/R 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement positif reporté : 718,47 €.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

Délibération n°2025 32 : Taux de fiscalité 2025

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE du fixer à compter du 1er Janvier 2025, les taux suivants :

- Cotisation Foncière des Entreprises CFE Unique à 26.29 % ;
- Taxe foncière bâtie à 3,60 %;
- Taxe foncière non bâtie à 2,25 %;
- Taxe Habitation sur les résidences secondaires à 8,46 %.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

Délibération n°2025 33 : Taux de TEOM 2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, à compter du 1er Janvier 2025, comme suit :

- ZIP 01 MORET: 10,73 % Commune Nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne, Communes de Saint Mammès, Villecerf et Villemer;
- ZIP 02 CHAMPAGNE: 11,42 % Commune de Champagne sur Seine;
- ZIP 03 THOMERY: 10,11 % Commune de Thomery;
- ZIP 05 VERNOU: 14,06 % Commune de Vernou la Celle sur Seine ;

- ZIP 06 VILLE ST JACQUES: 15,60 % Commune de Ville Saint Jacques;
- ZIP 07 MONTIGNY SUR LOING: 9,82 % Commune de Montigny sur Loing;
- ZIP 09 VILLEMARECHAL: 13,62 % Commune Nouvelle de Villemaréchal;
- ZIP 10 DORMELLES: 12,90 % Commune de Dormelles;
- ZIP 11 FLAGY: 15,06 % Commune de Flagy;
- ZIP 01 AUTRES COMMUNES: 15,80 % Communes de La Genevraye, Nonville, Paley, Remauville et Treuzy Levelay;
- ZIP 02 SOUPPES / POLIGNY / NANTEAU : 15,50 % Commune de Nanteau sur Lunain.

Délibération n°2025 34 : Taux de GEMAPI 2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations – GEMAPI à 139 400 € à compter du 1er Janvier 2025 ;

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 35 :</u> Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal M57 CC Moret Seine et Loing

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2025 de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing.

Budget Principal Moret Seine et Loing

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	4 936 481,00 €	013 – Atténuations de charges	33 100,00 €
012 – Charges de personnel	8 548 008,00 €	70 – Produits des services	1 343 633,00 €
014 – Atténuation de produits	4 471 222,00 €	73 – Impôts et taxes	20 149 549,00 €
65 – Charges de gestion courante	8 865 910,00€	74 – Dotations, subventions et participations	5 935 927,00 €
66 – Charges financières	464 000,00 €	75 – Produits de gestion courante	120 926,25 €
67 – Charges exceptionnelles	11 720,00 €	76 – Produits financiers	0€
68 – Dotations semi-budgétaires	20 000,00 €	77 – Produits exceptionnels	61 302,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	4 775 000,00€	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 470,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	375 200,00€	002 – Résultat reporté	4 707 633,75 €
TOTAL	32 467 541,00 €	TOTAL	32 467 541,00 €

Dépenses d'Investiss	sement	Recettes d'Investiss	ement
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 067 002,00 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	0€

TOTAL	8 561 446,00 €	TOTAL	8 561 446,00 €
Restes à réaliser	690 647,18 €	Restes à réaliser	587 195,50 €
001 – Solde d'exécution négatif	1 292 965,28€	021 – Virement de la section d'exploitation	4 775 000,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 470,00 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	375 200,00 €
		024 – Produits des cessions d'immobilisations	0€
27 – Autres immobilisations financières	57 282,00 €	27 – Autres immobilisations financières	0 €
23 – Immobilisation en cours	3 624 266,00 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
21 – Immobilisations corporelles	1 465 629,54 €	13 – Subventions d'investissement	823 704,50 €
204 – Subventions équipement versées	248 184,00 €	204 – Subventions équipement versées	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	0€	10 – Dotations, fonds et réserves	2 000 346,00 €

<u>Délibération n°2025 36 : Vote du Budget Primitif 2025 - Budget Annexe M57 Office de Tourisme Moret Seine et Loing</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2025 – Office de Tourisme de Moret Seine et Loing

Budget Annexe Office de Tourisme MSL

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	166 628,00€	013 – Atténuations de charges	0€
012 – Charges de personnel	339 685,00 €	70 – Produits des services	70 220,02 €
014 – Atténuation de produits	200 000,00 €	73 – Impôts et taxes	290 000,00 €
65 – Charges de gestion courante	11 200,00 €	74 – Dotations, subventions et participations	0€
66 – Charges financières	0€	75 – Produits de gestion courante	350 188,00 €
67 – Charges exceptionnelles	230,00€	76 – Produits financiers	0€
68 – Provisions semi-budgétaires	0€	77 – Produits exceptionnels	0€
023 – Virement à la section d'investissement	0€	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0€
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 456,00 €	002 – Résultat reporté	14 790,98 €
TOTAL	725 199,00 €	TOTAL	725 199,00 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	436,80€	13 – Subventions d'investissement	0€
21 – Immobilisations corporelles	7 019,45 €	10 – Immobilisations corporelles	17 623,00 €
		021 – Virement de la section d'exploitation	0€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0€	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 456,00 €

TOTAL	25 079,00 €	TOTAL	25 079,00 €
Restes à réaliser	4 563,20 €	Restes à réaliser	0€
001 – Solde d'exécution négatif	13 059,55 €	001 – Résultat reporté	0€

<u>Délibération n°2025 37 : Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe M4 Hôtel Entreprises</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2025 – Hôtel Entreprises de Moret Seine et Loing.

Budget Annexe Hôtels d'Entreprises

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	111 860,00 €	70 – Produits des services	0€
65 – Charges de gestion courante	4 000,00 €	73 – Impôts et taxes	0€
66 – Charges financières	32 000,00 €	74 – Dotations, subventions et participations	0€
67 – Charges exceptionnelles	1 028,00 €	75 – Produits de gestion courante	123 776,54 €
68 – Provisions semi-budgétaires	0€	76 – Produits financiers	0€
022 – Dépenses imprévues	8 000,00 €	77 – Produits exceptionnels	0€
023 – Virement à la section d'investissement	29 230,00 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 346,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	148 734,00€	002 – Résultat reporté	190 729,46 €
TOTAL	334 852,00 €	TOTAL	334 852,00 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0€	13 – Subventions d'investissement	0€
204 – Subventions équipement versées	0€	16 – Emprunts et dettes assimilées	982,72 €
21 – Immobilisations corporelles	80 000,72 €	23 - Immobilisation en cours	0€
23 – Immobilisation en cours	0€	10 – Immobilisations corporelles	59 856,28 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	78 600,00 €	27 – Autres immobilisations financières	0€
27 – Autres immobilisations financières	0€	024 – Produits des cessions d'immobilisations	0€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 346,00 €	021 – Virement de la section d'exploitation	148 734,00 €
001 – Solde d'exécution négatif	59 856,28 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 230,00 €
		001 – Résultat reporté	0€
TOTAL	238 803,00 €	TOTAL	238 803,00 €

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme

PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 38 : Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe M57 Pôle Economique des Renardières</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2025 – Pôle Economique des Renardières.

Budget Annexe Pôle Economique des Renardières

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	142 000,00€	74 – Dotations, subventions et participations	200 192,00 €
65 – Charges de gestion courante	1 000,00 €	75 – Produits de gestion courante	40 400,39 €
66 – Charges financières	27 000,00 €	76 – Produits financiers	0€
67 – Charges exceptionnelles	0€	77 – Produits exceptionnels	0€
022 – Dépenses imprévues	0€	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0€
023 – Virement à la section d'investissement	75 751,00 €	002 – Résultat reporté	6 158,61 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00 €		
TOTAL	246 751,00 €	TOTAL	246 751,00 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0€	13 – Subventions d'investissement	0€
204 – Subventions équipement versées	0€	16 – Emprunts et dettes assimilées	0€
21 – Immobilisations corporelles	232 000,00 €	23 – Immobilisation en cours	0€
23 – Immobilisation en cours	0€	10 – Immobilisations corporelles	0€
16 – Emprunts et dettes assimilées	110 000,00 €	27 – Autres immobilisations financières	0€
27 – Autres immobilisations financières	0€	024 – Produits des cessions d'immobilisations	161 877,00 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0€	021 – Virement de la section d'exploitation	75 751,00 €
001 – Solde d'exécution négatif	0€	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 000,00 €
		001 – Résultat reporté	103 372,00 €
TOTAL	342 000,00 €	TOTAL	342 000,00 €

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 39 :</u> Vote du Budget Primitif 2025 – Budget Annexe M57 PER Lotissement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2025 - PER CCMSL.

Budget Annexe PER CCMSL Lotissement

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	58 000,47 €	74 – Dotations, subventions et participations	0€
65 – Charges de gestion courante	0€	75 – Produits de gestion courante	0€
66 – Charges financières	0€	76 – Produits financiers	0€
67 – Charges exceptionnelles	0€		
68 – Provisions semi-budgétaires	0€		
023 – Virement à la section d'investissement	0€	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	537 282,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	479 281,53€	002 – Résultat reporté	0€
TOTAL	537 282,00 €	TOTAL	537 282,00 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
21 – Immobilisations corporelles	0€	13 – Subventions d'investissement	0€
16 – Emprunts et dettes assimilées	0€	16 – Emprunts et dettes assimilées	57 282,00 €
27 – Autres immobilisations financières	0€	27 – Autres immobilisations financières	0€
		024 – Produits des cessions d'immobilisations	0€
		021 – Virement de la section d'exploitation	0€
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	537 282,00€	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	479 281,53 €
001 – Solde d'exécution négatif	0€	001 – Résultat reporté	718,47 €
TOTAL	537 282,00 €	TOTAL	537 282,00 €

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 40 : Attribution des subventions et participations – Année 2025</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE les subventions suivantes (Compte 65748) :

- ASCCAS Foyer des élèves du Collège de Moret sur Loing : 8 272 €;
- Association sportive mixte du Collège de Moret sur Loing : 460 €;
- SEGPA Collège de Champagne sur Seine : 6 980 € ;
- Foyer des élèves du Collège de Champagne sur Seine : 2 034 € ;
- UNSS du Collège de Champagne sur Seine : 460 € ;
- Foyer des élèves du Collège Jacques Prévert à Lorrez le Bocage : 1 000 €;

ACCORDE les subventions suivantes, selon les conventions d'objectifs ou de partenariat signées, sur présentation de factures ou appel de fonds :

Mission Locale de la Seine et du Loing : 43 050 € - Compte 657382 ;

- CIDFF Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : 6 400 € Compte 65748 ;
- Ecoles de musique Enveloppe prévue pour les 3 écoles du territoire : 110 780 € Compte 65748;
- Pas Trop Loing de la Seine PTLS : 12 000 € Compte 65748 ;

ACCORDE un soutien financier conformément à la délibération 2024.16 et aux modalités des conventions d'objectifs et de moyens :

Pas Trop Loing de la Seine – PTLS: 12 000 € - Compte 65748;

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 41 : Participation aux ALSH - Journées Enfants Année 2024</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE la participation financière à 5,67 € par journée enfant réalisée en 2024 aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement situés sur le territoire de la CC Moret Seine et Loing ;

PRECISE que cette participation est versée uniquement pour les enfants demeurant sur le territoire de la CC Moret Seine et Loing ;

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 42</u>: Participation aux accueils périscolaires - Journées Enfants Année 2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

FIXE la participation financière à 0,50 € par journée/enfant réalisée en 2024 (hors temps extrascolaires, vacances scolaires et mercredis) :

Le système de calcul du nombre de journée/enfant se décompose comme suit :

- Une présence d'un enfant le matin avant l'ouverture de l'école = une journée/enfant soit 0,50 €;
- Une présence d'un enfant le soir après la fermeture de l'école = une journée/enfant soit 0.50 €:
- Les temps de pause méridienne ou de restauration ne sont pas pris en compte ;

PRECISE que cette participation est versée uniquement pour les enfants demeurant sur le territoire de la CC Moret Seine et Loing ;

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

<u>Délibération n°2025 43 : Opérations entre le Budget Annexe PER et CCMSL - Avance Remboursable</u>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

VALIDE le principe de versement d'avance remboursable du budget principal de la CC Moret Seine et Loing vers le budget annexe PER CCMSL Lotissement.

45 voix pour: M. GONORD, M. KERIGER, M. GIRY, Mme AUFILS, Mme ROUZAUD, M. DESVIGNES, Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET, M. ZAKEOSSIAN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, Mme EYRIGNOUX, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS, M. GUIMARD, M. BELLIOT, M. COCHIN, Mme PENIFAURE, M. SURIER, M. CARRANT, M. MICHEL, Mme PILLOT, M. MOMON, M. BEUDAERT, M. DEYSSON, Mme KLEIN, M. GOISET, M. BEAUFRETON, M. PERADON, Mme BAYE, Mme GRONGNARD, M. LARGILLIERE, M. OTLINGHAUS, Mme SAVAL-BONET, M. POUILLIER, M. LOEUILLOT, Mme EPIKMEN, Mme THALAMY, Mme PIAT, M. LE BLOAS, M. TROUBAT, Mme DARGNAT

Dans le cadre des observations sur le budget M.ZAKEOSSIAN demande à avoir plus de visibilité sur nos politiques publiques (PCAET, schéma cyclable...) pour le CA : avoir une approche thématique autour de nos politiques publiques (combien on met, combien on réalise → cela permet de suivre le pilotage).

Le secrétaire de séance

Sylvie MONCHECOURT

Fin du Conseil communautaire à 20h35.

Le Président

Patrick SEPTIERS

23 Rue du Pavé Neur CS 80214 CS 80214 77815 MORET SUR LOING Cedex